L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 16 MARS 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT:

Journal quotidien, un année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le terme de l'abonnement est pour un an bonds. Aucune désertions, sont au journal seulement, soit aux annonces, de cette considération comme discontinue de la part de l'abonné, à moins qu'il avis ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une pouce par carré de chaque longueur, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce original, devra être payé comme une nouvelle insertion. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces: Les artisans et ouvriers tenant magasins de détail, 250, les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $30; les agences navires, banques et bureaux d'agence, on les annonces concernant le commerce commun, 200. Ces abonnements se paient d'avance.

Le prix de souscription aux avis extraits d'un an est de cinquante dollars par annuaire.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour amuser l'attention du public et des centres d'immeubles, Ventes publiques, les articles payés par des passagers, les annonces de bateaux, &c. &c. doivent payés au moins dès au moment de l'insertion.

LES ANNONCES qui doivent paraître que par intervalles seulement 8: par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES de nature d'une nature interessante, dont les affaires d'un abonné étranger, telles que vente à l'encan par ordre de justice, ventes de propriétés et bateaux, annonces en tête ventes à vendre, à louer ou à affermer, annonces perdues, bouteilles égarées ou trouvées, etc., iront seront payés en comptant et ne pas rédiguées par des personnes. Si l'argent, si les annonces ne sont payées d'avance, le plus tôt et le plus commodément de ces qui contiennent voyages 20 for

LES ANNONCES qui ne journeront pas la durée de l'abonnement payé, ou pas du nombre de fois qui doivent être publiées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillites ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion ait été payé d'avance, ou qu'il soit un bon répondant.

LES ANNONCES et autres ouvrages ouverts pour rien ne seront publiés, laissant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs publics.

LES ANNONCES de concitoyens et des sociétés publiques et autres annonces d'une nature politique, payeront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

BATEAU A VAPEUR REGULIER SUR LOUACHITA. Pour l'Arbre Lisle, Scatterough, le porte de Bulk et Rockmore, l'Arkansas et le bayou Barbarie même. Mouroe, Columbia, Harrisonburg, le Fort Tensas et la Bigeard. Le bateau HIV MISSISSIPPI, capt. J. H. Caldwell partira samedi 16 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

16 mars — G. W. WOODLAND & Co. 30, Commune.

POUR ST MARTINVILLE (ATTAKAPAS). Le steamer régulier et bon marcheur ATLANTIC HENRY, capt. B. J. Gurney, partira pour le port ci-dessus et intermédiaires, samedi 16 du courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

14 mars — P. J. PAVY & Co. 13 Commune.

POUR ST LOUIS. Le splendide steamer ALEX. SCOTT, capt. Johnson, partant sous fret maintenant partira jeudi 20 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

12 m — HULLIN & WOODRUFF, 86 Camp.

POUR NEW YORK. Le bark LORETTO, capt. Henderson, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à

1 mars — T. TOBY & BOURY 78 Camp.

POUR PHILADELPHIE. Le bateau CLARK, capt. Cadwalader, partira sous peu. Pour fret ou passage, ou pour les bons marchandises, s'adresser à bord, vis-à-vis les Tableaux triangulaires, ou à

9 mars — T. TOBY & BOURY 78 Camp.

POUR BOSTON. Le navire LONDON, capitaine Barstow, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage s'adresser à

GREEN & BROTH. 93 Gravier

POUR RIO JANEIRO. Le navire Paris, capitaine J. Hudson, partira sous quelques jours. Pour fret ou passage, s'adresser à

GEO. GREEN & BRO. 93, Gravier

On demande un calfat pour compléter le MARIPOSA et pour le même voyage; il sera exposé immédiatement

FODRICK & BRIG

16 mars

A FRETER. La goélette de 1ère classe, ABIGAIL & ELISA, du port de 110 tonneaux. Un chargement pour les Iles Occidentales serait préférable. S'adresser à

S TOBY & BOURY.

70, Camp

ON demande à fréter un navire de 300 tonneaux, pour le Golf. S'adresser à

CARDEVIELLE & CUCULLU, 74, Levee

MAISONS A LOUER.

Une Maison à étages avec magasin, située rue St. Louis, coin Bourbon.

Une Maison à l'usage des Français.

Une Maison sise rue Chartres, près St. Louis.

Une Maison sise rue Chartres, près St. Anne.

Une Maison sise rue Chartres, près Ste. Anne.

Pour les conditions qui seront des plus avantageuses, s'adresser à CARDEVIELLE & LACROIX.

Rue de Chartres, No. 74, entre les rues St. Louis et Conti.

A LOUER. Une belle petite Maison, rue Conti, au coin de celle de Chartres, au rez-de-chaussée d'un grand maison, d'une suite à manger et des chambres à coucher. Sur le devant, une galerie, et un jardin fort agréable. Le tout en très bon ordre et bien à sa prix

Publicateur a

A. GORDON, WYLIE & Co.

15 mars — 63, rue des Dauphins.

A LOUER. Le rez-de-chaussée de la United States Hotel, Commerce, Rue Royale, entre Toulouse et Tchoupitoulas. Le commerce vendre tous les Tchoupitoulas, deux belles chambres à coucher. Publicateur sur les lieux à

DAMIEN PAGE.

A LOUER. Le magasin d'entrepôt, No. 127, rue de la Nouvelle Levee, Commerce.

POMPEE & BILLARD.

Ports d'Europe.

POUR LE HAVRE. Le navire fin voilier, LIN Y, capitaine Hamel, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à

L. H. GALE, 91, Commune

POUR CADIZ, GIBRALTAR & MALAGA. Le brick anglais fin voilier de première classe, le QUEEN VICTORIA, capitaine Simon Ferrary, partira positivement jeudi prochain, 14 du courant. Pour passage seulement, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser sur capitaine à bord, à Lake Ponchartrain, ou chez

M THIBAUDIER,

S'occuper Royale et Place St Antoine, 30, au premier étage.

POUR BREME—La barque hédoise fine voilière LEONTINE, capitaine H. Burger, partira sous peu de temps. Pour le port ci-dessus. Pour fret et passage, ayant de très bons aménagements, s'adresser à bord ou à

SCHMIDT & Co.

7 m — 93 Bienville.

POUR BORDEAUX—La vaste barque fin voilier, de première classe LE VAILLANT, capitaine J. V. Girard, partira dans les premiers jours d'avril. Pour fret ou passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser au capitaine, ou chez

JOROV & BRAMSEN,

9 mars—90 — 90, Royale

POUR LE HAVRE—Le paquebot régulier et fin voilier COLUMBIANA, capitaine Barker, ayant la majeure partie de son chargement arrêté, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton et passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à

L. H. GALE, 93, Commune

6 mars

POUR LE HAVRE—La navire américain, A. I. AUSTRALITZ, capt. M. Brown, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à

27 fev — F. PERRET, 56, Toulouse

POUR TRIESTE. Le brick anglais fin voilier AGNES, capitaine Gooch, prendre encore environ 150 tonneaux de plus. Pour frets désoquels, s'adresser à

W. M. FRENN & Co, 86 Donne.

POUR LIVERPOOL—La barque anglaise fine voilière CHAMPION, capitaine Cochran, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret de 90 balles de coton et passage

8 mars — L. H. GALE, 93, Commune

POUR LIVERPOOL. Le navire anglais de 1ère classe MERAPHIN, capitaine Alberts, a la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à

W. FRENN & Co.

13 mars — 56, Donne.

POUR LIVERPOOL. Le navire anglais de 1ère classe MERAPHIN, capitaine Alberts, a la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à

W. FRENN & Co.

13 mars — 56, Donne.

POUR LIVERPOOL—La belle barque anglaise fine voilière CHAMPION, capitaine Cochrane, ayant une partie de son cargaison engagée, partira incessamment. Pour fret de 400 balles de coton en passage, s'adresser à

L. H. GALE, 93, Commune

POUR LIVERPOOL—La bon navire anglais fin voilier LAMPORT, capitaine Armstrong, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret de balles de coton en passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à

L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LIVERPOOL. La belle barque KILBY, capt. Mair, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton en passage s'adresser à

L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier, CLYDE, capitaine Bickford, ayant la majeure partie de son chargement arrêtée, partira sous peu. Pour fret de 150 balles de coton et passage, s'adresser à

L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier FRANCK, capitaine Marshall, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton et passage, s'adresser à

L. H. GALE, 93, Commune.

PORTS DU GOLFE.

POUR VERA CRUZ—La belle goélette américaine PEKOE, capitaine Ryan, ayant sa cargaison toute prête, partira le 20 du courant. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, ou à

W. F. VIGERS,

12 m — 88, rue Bienville.

POUR VERA CRUZ—Le beau brick régulier A. PALACIOS, capitaine Rodriguez, ayant sa chargement engagé, partira dimanche prochain 17 du courant. Pour passage seulement, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à

12 mars — W. F. VIGERS, 88, Bienville.

La compagnie d'assurance mutuelle de New York, en conformement aux dispositions de sa charte, (section 11) la compagnie donne les montants total qui ont été reçus pour l'année expirant le 1er décembre 1843 ainsi que suit:

	$664,217
Le montant des primes depuis janvier 1843	641,711
Le montant des primes en fonds et intérêts	309,000
Bénéfices nets de la compagnie pour l'année 1843	126,513
Bénéfices nets de la Compagnie pour l'année 1842	99,931
Bénéfices nets de la Compagnie pour l'année 1841	174,816
Bénéfices nets de la Compagnie pour l'année 1840	90,757
Bénéfices nets de la compagnie pour l'année 1839	47,207
Total pour 5 ans	647,224

Et la Compagnie établie en cette ville a fait les bénéfices ci-dessus mentionnés.

Dans la ville de New-York, le 1er janvier 1844.

	Au Pair	Valeur	Fait
Fonds de l'Etat de New York, 5 pour cent	3,7,000	10,334	14,000
Fonds de l'Etat de New York, 6 pour cent	10,000	10,100	9,847
Fonds de l'Etat de New York, 7 pour cent	10,000	16,600	19,750
Fonds de l'Etat de New York, 6 pour cent	15,000	15,150	13,025
Fonds de l'Etat de New York, 7 pour cent	12,000	12,000	12,210
Bonds et hypothèques sur propriétés situées dans la ville de New York		330,000	330,000
Bonds et hypothèques sur propriétés situées dans l'Etat de New York		10,000	10,000
A quoi on doit ajouter le montant en caisse de la compagnie au 17 déc. 1843		22,917	
Billets recevables		416,000	
Et il est du pour primes de polices remises et contre l'accepter, recouvrement non sur point incertain. La Banque n'apprécie pas ces billets ne sont pas encore collectés, et dans les mains de l'agent.		47,146	
		922,601	

Le président et les administrateurs ont déclaré ce jour, un dividende de vingt un pour cent sur les primes des assurances définitives expirant le 1er décembre pour les quelles certificats ont été émis, payable à bord, représentant ceux auxquels ils sont dus le 1er février prochain.

Il a été résolu et les administrateurs ont aussi déclaré ce jour un dividende de six pour cent sur l'inscription de 1824, 1825, 1841 et 1842 payable comptant le 8 janvier prochain.

Par ordre du bureau.

JOS R. COLLINS, Secrétaire

Administrateurs:

Zebedee Cook, Jr. — Samuel F. Dodge, Gulian C. Verplanck, — Nathaniel W. Merrill, Robert B. Minturn, — William B. Aspinwall, Fletcher Paine, — Caleb Barstow, Charles H. Russell, — Charles H. Marshall, Andrew F. Pillot, — Adam Norrie, David Hadden, — Mortimer Livingston, John D. Van Buren, — Nathaniel West, Herman Ludlow, — Joseph Blunt, Alfred Bell, — J. De Peyster Ogden, Henry W. Hicks, — F. Cottenet.

Francis P. Bagg

ZEBEDEE COOK Jnr. Président.

GULIAN C. VERPLANCK, Vice Président.

Donc, toutes les personnes qui ont assuré dans la Compagnie d'ASSURANCE MARITIME ET CONTRE INCENDIE, attendu l'adoption du Bill de cette Compagnie en EN VILLE, ont droit à un dividende de

VINGT ET UN POUR CENT

Les certificats de Dividende pour les années ci-dessus, seront prêts à être délivrés dans le commencement du mois de mars prochain, à l'Agence, 7, rue du Camp, où on continuera à recevoir des assurances contre les risques de la mer, du fleuve et du lac aux taux réguliers de la Compagnie. Les profits nets de cette Compagnie sont à 100 PRORATA proportionné A TOUS LES BENEFICES DE LA COMPAGNIE, pour l'année 1843.

THOMAS B. ADAMS.

Marchandises de Bajeon.

LES consignées qui reçu par les derniers arrivages de La New York et du Havre, les articles ci-après, qu'ils offrent à vendre à bas prix pour du comptant.

Arabas carreaux bleus, 50 pouces de large, Mousseline imprimée, française et anglaise, Mousseline Suisse, unie et brodée, Mouchoirs à carreaux pour mouchoirs et indiennes, Bazin blanc et gilets, Cravates soie noire, couleurs de Bénédicte, de satin et en soie et coton, Gants de soie noire pour dames, Corps blanc, dite noir pour voiles, Brasiliens gomme élastique, Gants en reel Slet noir, dite imitation, Jaconas et Sicots, Cotons pour bonnets, Rubans glissables, Ruban satin noir et couleurs assorties, dite taffetas noir, Nes, 1 1/2, 2, 3, Boutons de nacre, ivoire, Bouton argent d'Allemagne, dito en ivoire, Boutons en metal, épingles fine Nos 3 et 4, Cashmirs noir français, chemises en coton blanches et rayées, Bretelles coutil de Pantalon, Serviettes fil écrue et blanc, Fil noir Marshall, Indiennes couleurs claires, Indiennes noires, Bordures à tablier, Algarites Victoria, Tulle noir, Pantoufles à crevement, Mouchoirs batiste fil, unis et imprimés, Si Orelle, Alimanes et Parfumerie, des Bijoux contenant toute sorte, un assortiment complet de Bas Anglais et Allemands, un do de chaussons de.

Aussi—En magasin d'importation ancienne: Coton écrus 8/4, 9/4 et 10/4, dito blanc 8/4, 9/4 et 10/4, unis et croisés, dito Lowell 8/4, dito écru dito. Merrimack blanc, grande et petite dessinée, imitation Merrimack blanc, Toiles d'Irlande et Hollande Deslins, Log Cabin de Joseph Lopez, Russie imitation et écrue véritable, dite écrue imitation, Toile large et étroite, Indienne rouge pour pour ralaous, Damasse de coton de Kinnon noire, Alapaneoire, Coutil à satin, Bonteux blanc très petit, et grande carreaux, Gingas écrus pour chemise, Coutil bleu en coton, Alpaca noir, Serge blanc et noir, Cotonnade pour Ecossaise, Tiretaine de Rouine blanc, Foulards soie, article supérieur, Mouchoirs Madras français, dite anglais, dite pièces, dite bleue, dite coton imprimé, Cotonnade pour pièces et lit pièces, dite à dispe 1/4 Platilles, Toile de Paris, Serge noire, Gros de Naples noir, Poult de soie noire et couleurs, Crêpe noir et couleurs assorties, à coudre, Flanelle gaze, Indienne noire et blanche, Percale blanche, glace et noire, Boutons pour cases noire et blanc, Pagnes en batte à rétapper, galon fil, Bouteres en soton, cartes à jouer, Bas en soie de Bienfait noir, Bas en coton, Bas en laine et rouge, Nappes blanches et écrues, Nappes damas, Serviettes, Barège vert, bas cadets, coton blanc fin Rubans noirs noir, Agrafes, Tarlatane laine, &c.

DUFOUR, DURAND & Co.

11 mars — 98, rue de Chartres

L'ACHOU AROMATISE AMÉLIORE DE WRIGHT. PÉRFUMERIE, dépendant dans la bouche, donner un parfum odoriférant à l'haleine, et chasser les les mauvais rapports occasionnés par les sauces, mêlées, le cigare, &c. &c. Dépôt chez

DAVID & CHAPUS,

26 fev — 93, rue de Chartres

COLLEGE DE St. VINCENT,

Cap Girardeau Mo.

CE collège a été incorporé par la Législature de l'Etat du Missouri, avec les pouvoirs et privilèges accordés aux Collèges et Universités dans les Etats-Unis, il est situé à quarante milles au-dessus de l'embouchure du Ohio, sur une petite côte d'en l'un jusqu de la rive plus élevée qui environnent les rives du Mississippi. Il y a une maison de campagne à un mille et demi du collège où les élèves peuvent passer les jours de récréations et de vacances.

Les systèmes d'éducation sont libéraux.

Quelque cette institution soit dirigée par des ecclésiastiques catholiques, on ne requiert absolument des élèves à quelque religion qu'ils appartiennent.

Conditions:

Pension annuelle, y compris le blanchissage, le raccommodage et l'abonnement au médecin. $150,00

Payables six mois d'avance.

On paiera séparément pour les langues allemande, anglaise et italienne, aussi que pour la musique, le dessin et l'chasse.

Il sera libre aux élèves de passer les vacances chez leurs parens ou au collège.

L'argent pour les menus-plaisirs sera déposé entre les mains de l'économe de l'établissement.

Pour plus amples informations s'adresser à M. Adolphe Rouzé, avocat, agent, 12 Exchange Place, ou à M. H. Figard à l'Evêché, rue des Ursulines. H. FIGARD,

16 fev—300 — Président.

A MIRETTE.—200 paniers mirette français, importation directe, à vendre par

L. CAZIER

6 mars — 48, Grade

OUTILS de charpentier, consistant principalement en scies et haches de Spears, scieurs de Bennett et de Bullock, les premiers pour de grandes scies, les seconds, vilmagnin, rabots, équerres en cuivre, gouges, marteaux, haches, haches, berthaudes, haches, hoppes, gouges, équerres et à coulisses, &c. &c.

W. A. STAN, 68, rue de Chartres

Nouvelle-Orleans:

SAMEDI MATIN, 16 MARS 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS:

HENRY CLAY.

OPINION DE M. CALHOUN SUR M. VAN BUREN.

"Bien moins encore puisse-je accorder mon appui à aucun candidat qui donnera, par lui ou par ses amis politiques, aide et protection à l'agitation des questions d'abolition dans le Congrès ou ailleurs. Je doute de la sincérité d'un homme qui, tout en déclarant n'être pas abolitionniste, aide à agiter ou laisse agiter ces questions, quelque prétexte qu'il allègue ... Le fanatique égaré est beaucoup moins coupable que celui qui, dans des vues politiques et pour un intérêt de parti, aide à faire ce qu'il sait être défendu par la Constitution."

CHRONIQUE LOCALE.

M. G. W. Clifton, caissier de la Banque de l'Union du Mississippi, elle, hier soir, à 5 heures, déclarer à la police de la 1re. Municipalité, qu'un nouveau Bazile Daldé alias Sanemon, homme de couleur libre, conduisant la voiture No. 11, avait volé 482 souverains que M. Clifton y avait oubliés.

L'infatigable lieutenant Morel, de la 1re. Municipalité, se mit de suite à sa poursuite, et en moins d'une heure il parvint à découvrir 413 des souverains volés, dans une maison située rue Dauphine, entre Ursulines et St. Philippe, occupée par feû Bazile Daldé et sa femme, et qu'il avaient cachés dans un matelas qui se trouvait dans une chambre de l'arrière-cour.

TENTATIVE DE SUICIDE.—Un individu nommé Andrew Anderson, s'adonnant habituellement à la boisson, et demeurant dans la troisième municipalité, fut ce jeudi dernier, d'un accès de frénésie pendant lequel il essaya de couper la gorge avec un couteau. On l'a envoyé à l'Hôpital de Charité, et l'on espère le guérir.

COUR CRIMINELLE.—Albert Major a été mis en jugement hier, accusé de viol sur une enfant de 12 ans. Le jury a rendu un verdict de culpabilité et l'a recommandé à la clémence de la Cour.

Cour du Recorder Gaudin—Charles Anderson et Jefferson Decatur, affrédés pour vagabondage, ont été envoyés à la maison de travail pour deux mois, et Daniel Blackburn pour six mois.

Bert Ross a été envoyé, au même établissement pour six mois. Cet individu n'était sorti de la maison de travail que depuis mardi et le voici coffé de nouveau. C'est avoir du guignon. Mais il paraît qu'il s'occupait très activement, depuis sa sortie, à préparer un vol avec effraction et que la police beaucoup trop vigilante pour les malfaiteurs l'a arrêté au moment où il allait commencer son plan d'opérations.

Thomas Houston et John Pepper, a été examiné hier et envoyé en cour Criminelle pour avoir, suivant l'accusation, pénétré de force dans une maison de la rue des Remparts afin d'y commettre un vol. Il a été reconnu par des officiers de la police pour être un échappé du pénitentiaire du Missouri.

RAPPORT OFFICIEL
DU SENAT DE LA LOUISIANE.

MARDI, 12 mars 1844.

(Suite de la discussion sur le bill relatif à la Hafoye de l'Union.)

M Davidson propose d'adopter la première section comme suit: "Pourvu, en outre, que si dans l'opinion du Gouverneur l'inclination des autres états de la Union ne comprit les espèces susmentionnées, les ministres peuvent payer les bons de l'Etat et les intérêts de ces bons, dans les actionnaires de l'Union Bancaire pourront offrir toutes autres garanties pour le paiement des bons et des intérêts et que le Président et Directeurs croient convenables."

M Downs pourrait dire que le bill paraît relatif en ce moment, sont être d'abord soumis au Sénat, mais puisque la Chambre a jugé convenable d'en adopter les dispositions, il ne le fera pas. Quand il s'agira de prendre les vues, il demandera que le bill soit renvoyé d'abord sur le bill rapporté par le majorité du comité.

Il a discuté si longtemps la question dans son rapport qu'il ne croit nécessaire de s'étendre qu'à ce qui a été ajouté pour les dispositions du bill. Il a cru devoir consulter le Président de la Banque et le Président de la police. Il a cru devoir consulter le Président de la Banque et le Président de la police. Il a cru devoir consulter le Président de la Banque et le Président de la police